

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2015-258-R-1
Direction de l'urbanisme
Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti
Objet : Intervention de Parcs Canada et du ministère de la Culture et des Communications du Québec relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (Fort numéro 3, secteur Lévis)
Date : 16 novembre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 15 juin 2015, le Comité de démolition autorise la demande de démolition du bâtiment situé au 7, rue Gagnon, secteur Lévis, à savoir les vestiges associés au Fort No 3.

Le 2 juillet 2015, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (Giram) a transmis à la greffière de la Ville une correspondance afin de porter la procédure en appel.

Le 26 octobre 2015, l'audition de l'appel s'est tenue devant le conseil de la Ville.

Le conseil de la Ville, par sa résolution CV-2015-10-31, a fixé au plus tard le 16 novembre 2015, au cours de la séance ordinaire, le prononcé de sa décision. Un délai additionnel est requis pour permettre l'intervention de Parcs Canada et du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
N/A				

Conformément au Règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2015 _____ 2016 _____ 2017 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____ Date : / /

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Prochaine séance du comité exécutif

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Direction des affaires juridiques	2015-11-10	FPD transmise à titre informatif

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au Conseil de Ville d'adopter la résolution suivante :

ATTENDU la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (Fort numéro 3), secteur Lévis;

ATTENDU la décision du comité de démolition rendue le 15 juin 2015 à l'effet d'autoriser la démolition de cet immeuble;

ATTENDU la demande d'appel déposée le 2 juillet 2015 et l'audition de cet appel le 26 octobre 2015;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

D'accorder un délai maximal de trois mois, soit au plus tard le 16 février 2016, à Parcs Canada et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, afin qu'ils manifestent leur intérêt en vue d'acquérir, de conserver et de restaurer les vestiges de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (Fort numéro 3, secteur Lévis) et d'en assurer le financement en conséquence et que la ville apportera sa collaboration à toute volonté exprimée en ce sens.

De reporter le prononcé de la décision du conseil de la Ville relative à l'appel de la décision du comité démolition relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (secteur Lévis) après l'expiration de ce délai et au plus tard le 14 mars 2016 lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville.

De transmettre une copie de la résolution à être adoptée par l'Honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et à madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : David Gagné		Titre d'emploi : Conseiller en patrimoine	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : _____		Date : / /	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :



Date : 2015/11/16